

Heureuse
année
2020



Merci
pour votre soutien !



La récolte de signatures pour le référendum fédéral contre la modification de la loi sur la chasse est toujours en cours.

La chasse, ainsi que l'élevage, est peut-être l'activité la plus "représentative et symbolique", surtout dans les régions alpines, d'une vision archaïque de notre rapport à la nature et aux animaux. Mais nous sommes arrivés à un tel niveau de condescendance et d'aveuglement institutionnel **que nous devons élever la voix** parce que les lois qui déroulent le tapis rouge toujours et seulement en faveur du lobby de la chasse, ne peuvent plus être justifiées !

C'est le cas par exemple de la décision de l'Office fédéral de l'environnement qui le 4 octobre dernier a approuvé dans le canton des Grisons l'abattage de quatre loups après le massacre de chèvres de cet été (lorsque ce sont des loups qui les tuent, on parle de "massacre" mais quand nous le faisons quotidiennement par choix alimentaire, personne n'est scandalisé).

La motivation frise l'absurde : le géniteur mâle (M92) de la malheureuse meute en question a été identifié et la sentence de mort a été émise "afin d'éviter que son comportement ne soit transmis à ses quatre descendants". **Mais de quel comportement parlons-nous ?** De l'instinct naturel de chasser, évident et fondamental pour la survie d'un animal carnivore ? Ceux qui ont pris cette décision n'ont pas encore compris (ou font mine d'ignorer) que **ces solutions ne résolvent rien, même si l'on veut défendre l'activité des éleveurs ; elles menacent les équilibres naturels, véhiculent un message extrêmement peu éducatif aux nouvelles générations et favorisent uniquement un lobby qui tue par divertissement, au-delà de toute excuse ou justification.** D'ailleurs, la chasse est bien plus dangereuse que les loups, les nombreux cas recensés ces derniers mois dans tout le pays mais aussi à l'étranger en sont témoins : des personnes ont été blessées ou tuées parce qu'elles se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment, des chiens ont été confondus avec des proies à abattre, sans parler des incidents entre chasseurs.

C'est vraiment le moment de dire stop et nous vous demandons donc de signer et de diffuser ce référendum (vous trouverez le formulaire en page 6) **afin d'envoyer aux autorités compétentes un message de non rédition et de non démission** face à ce lobby puissant et provocateur, surtout politiquement. **Merci et bonnes fêtes !**

MAX MOLTENI PRÉSIDENT DE L'ATRA

Sommaire

ANNO XLII DÉCEMBRE 2019 • NR. 161

Actualité	03
Référendum	05
ATRA en Action	07
Fake News	08
Infos ATRA	10
Les Offres de Noël	11
Défense des Animaux Errants	17
La Colline aux Lapins	18
Veggie à Table	20
Notre Catalogue	23

Impressum

Orizzonti

Revue d'information pour les droits des animaux

Organe officiel de l'ATRA

Association suisse pour l'abolition de la vivisection

Editeur

ATRA, via Capelli 28, CH-6900 Lugano

Tel. 091 970 19 45 - Fax. 091 970 19 46

infoatra@blueemail.ch - <http://www.atra.info>

Facebook: Atra diritti animali - Instagram: Atra Animal Rights

Horaire

Du lundi au vendredi : de 14.00 à 17.00 heures

Rédaction

Max Molteni, Natascia Gamba,

Massimo Tettamanti, Silva Martinelli

Traduction

Lisa Simeoni Fragnière

Collaborateurs externes

Paola Galli, Elena Grisafi, Paola Marchisio

Tirage

5.500 exemplaires

Abonnement annuel

Suisse	CHF	20.-
Etranger UE	CHF	30.- (Euro 20.-)
Extra UE	CHF	45.- (Euro 30.-)

Publicité

1/1 page	CHF	1'000.-
1/2 page	CHF	600.-
1/4 page	CHF	300.-

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur demande auprès de l'éditeur.



Imprimerie

Tipografia Fontanaprint SA - 6963 Pregassona

Imprimé sur papier écologique.

Reproduction de textes et photos

autorisée à condition que la source soit citée.

Macaques :

victimes
d'une

fausse science

Au cours de ces derniers mois, nous avons participé à **Parme** et à **Turin** aux **manifestations contre les expériences que les universités de ces deux villes veulent effectuer sur six macaques**.

Ces expériences, liées au projet Lightup, prévoient des interventions chirurgicales invasives sur le cerveau des animaux avec pour conséquence des dommages permanents à la vue. Cela dans le but de **reproduire et d'étudier l'état - typiquement humain - de blindsight**.

A la fin de ces expériences qui dureront cinq ans, **les animaux seront euthanasiés**.

Le projet a déjà obtenu le feu vert de la part des autorités compétentes italiennes mais la bataille pour les stopper est encore en cours. En effet, la perplexité est très forte, que ce soit d'un point de vue scientifique ou économique (le projet dans son entier devrait être financé à hauteur de deux millions d'euros par des fonds publics), sans parler de l'aspect éthique. Au moment de la rédaction de cet article, nous ne savons pas encore quel sera l'épilogue de cette triste affaire. Nous vous proposons ci-dessous les réflexions de **Roberto Mucelli**, membre de l'association scientifique "Oltre la Sperimentazione Animale" (Au-delà de l'expérimentation animale), l'une des nombreuses associations italiennes qui se battent pour empêcher ces expériences.

«**Le projet "Lightup" des universités de Turin et de Parme est destiné à la recherche dans le domaine de l'état pathologique appelé "blindsight" (vision aveugle)**. Il s'agit d'un trouble neurologique et neu-

ropsychologique rare. Les patients qui en sont affectés ne présentent pas de trouble optique ou des voies optiques, mais des lésions, le plus souvent de nature ischémique, du cortex cérébral visuel primaire, appelé V1. Les yeux et les voies neuronales primaires perçoivent le stimulus visuel mais la lésion du cortex V1 empêche que ce stimulus soit porté à la conscience. Nous avons donc deux parties de la vision : la première, à la charge du système oculaire et des voies optiques neuronales, acquiert ce que l'on pourrait appeler à tort des "données brutes", principalement liées à la possibilité de reconnaître le mouvement ; la seconde partie de la vision est au contraire un véritable acte cognitif qui organise au niveau de la conscience les "don-

nées brutes” et les élabore, connectant le cortex visuel avec les autres aires corticales de la cognition, attribuant aux stimuli provenant du système oculaire par les voies optiques un sens qui nous fait prendre conscience de ce que nous voyons et de sa signification. Cette forme de vision corticale nous permet ainsi de lire, d’acquérir des données dans la mémoire visuelle, de reconnaître des objets et des lieux. Les patients souffrant de blindsight, textuellement “vision aveugle”, conservent la capacité de localiser le mouvement d’un stimulus dans le champ visuel, mais sans toutefois s’en rendre compte. Les patients affectés par cette pathologie rare sont en mesure de suivre de la main un objet en mouvement sur l’écran tout en maintenant au médecin qu’ils n’ont rien vu. **Le premier problème (et le plus évident dans l’utilisation de macaques pour cette recherche) c’est qu’il leur manque la capacité de rendre compte directement au chercheur, par le langage verbal, de ce dont ils sont conscients ou moins.** Le thème de la conscience chez les humains angoisse depuis des années les philosophes, neurospécialistes, spécialistes des sciences cognitives et psychothérapeutes sans qu’ils aient pu trouver une définition univoque du sujet. Je ne vois donc pas ce que l’on peut savoir de la conscience des macaques sinon que, de façon tout à fait générique, ils peuvent accéder à une expérience semblable à celle que nous, humains, appelons conscience. Les macaques ne pourront jamais décrire verbalement ni symboliquement leur conscience comme peut le faire un humain, notamment parce que la forme et le contenu de leur conscience seraient inévitablement différents des nôtres. **“Si un lion parlait, nous ne pourrions pas le comprendre”**, soutenait avec esprit le philosophe du langage Ludwig Wittgenstein.

Mais surtout, le cerveau des macaques ne présente que des analogies avec le cerveau humain ; les différences neuro-anatomiques et fonctionnelles rapportées dans la littérature sont considérables. Penser que le cerveau d’un macaque fonctionne de manière parfaitement superposable à celui d’un humain uniquement parce qu’à la résonance magnétique fonctionnelle, des zones similaires du cerveau sont activées chez le macaque et chez l’humain lorsqu’elles sont soumises à des stimuli similaires, revient à réduire la complexité cérébrale humaine à une donnée purement anatomique. Et même si nous choisissons ce modèle de pensée, le fonctionnement des zones associatives du cortex que nous pourrions mettre en corrélation avec le phénomène que nous appelons conscience, présente chez l’homme différents niveaux de complexité et un plus grand nombre de connexions neuronales. **L’objectif déclaré de la recherche**

Roberto Mucelli - <https://robertomucelli.blogspot.com> - professeur adjoint de bioéthique et de modèles cliniques des dépendances à l’École de spécialisation en psychologie clinique de la Faculté de médecine et de psychologie de l’Université Sapienza de Rome. Membre de l’association scientifique “Oltre la Sperimentazione Animale”. Travaille à Rome comme psychologue clinicien et psychothérapeute psychanalytique. Son intervention est tirée de : <https://www.psiconline.it/contemporaneamente-luci-ed-ombra-del-millennio/uomini-e-macachi.html>



“Lightup” est de comprendre si la Stimulation Magnétique Transcrânienne pourrait être efficace pour la récupération de la conscience visuelle chez les patients souffrant de “blindsight”. Expérimenter la SMT sur des macaques qui présentent une épaisseur plus importante des os de la calotte crânienne et par conséquent une réaction différente aux ondes électromagnétiques, ne peut fournir de données utiles pour la recherche sur l’humain. La SMT est

actuellement définie comme exempte d’effets secondaires, on ne comprend dès lors pas pourquoi elle ne peut être directement expérimentée sur les patients atteints de “blindsight”.

De plus, le modèle de pensée qui sous-tend cette recherche, soit que la conscience est quelque chose qui ne jaillit que des structures anatomiques du cerveau, est remis en question par des modèles qui font tout autant autorité, dont l’un des représentants est le célèbre neuroscientifique **Antonio Damasio** qui soutient non seulement l’affirmation évidente qu’il n’est pas possible de penser sans corps mais que, dans l’ensemble, nos corps se trouvant dans l’espace en relation à ce qui est extérieur, ils “structurent littéralement nos pensées”. La première forme de conscience de soi est d’être dans une situation corporelle, comme l’affirme le spécialiste des sciences cognitives **Shaun Gallagher**. Or, le corps d’un humain est bien différent de celui d’un macaque, tout comme le sont les différents input perceptifs, moteurs et proprioceptifs qui structurent les pensées, de sorte que l’étude d’un défaut de la conscience et de la “cognition” chez l’humain à partir des macaques ne peut que soulever une forte perplexité, tant épistémologique que méthodologique.

Dernière considération concernant l’usage de techniques non invasives comme la Résonance Magnétique Fonctionnelle et les méthodes informatiques. Elles sont capables, à travers la bioinformatique, de nous offrir des simulations fiables de l’état de “blindsight” chez l’humain sans recourir aux macaques auxquels on retire le cortex visuel primaire et les forçant à porter des implants cérébraux qui les feront souffrir pendant cinq ans pour ensuite, finalement, les tuer.

Une loi sur la chasse dénaturée et inacceptable

La révision de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP) va bien au-delà de l'objectif premier d'une gestion pragmatique du loup. La nature, les mammifères et les oiseaux protégés, ainsi que le bien-être des animaux, subiront une pression encore plus forte. Seul **un référendum contre cette loi malfaisante peut conduire à de nouvelles normes plus sensées pour la protection de la biodiversité indigène.**

Le référendum est nécessaire



Inutile et compliquée

Au lieu d'être plus rigoureuse, la LChP a été rendue plus compliquée. Les compétences fédérales, jusqu'alors considérées comme importantes (protection des espèces) sont à présent passées aux cantons. Sur le plan formel, il est préoccupant que les articles 78 et 79 de la Constitution fédérale obligent la Confédération à protéger la faune et la flore, alors que la nouvelle LChP délègue aux cantons la compétence de décider de l'abattage de mammifères et d'oiseaux protégés. De nombreuses nouvelles dispositions sont également inutiles étant donné que les cantons peuvent déjà décider, avec la loi en vigueur, de l'abattage individuel d'animaux protégés. Les cantons ont même déjà la faculté – avec le simple consentement de Berne – de réguler les effectifs.

« J'aimerais à nouveau rappeler que le canton des Grisons, en tant que canton le plus grand, a enregistré l'année dernière la présence de 18 loups et 90 attaques contre des animaux d'élevage. Au niveau suisse, la moyenne est de 353 attaques. Le problème ne crée pas non plus de charges insupportables pour les caisses de l'État. Les indemnités pour les dommages provoqués par le gibier coûtent 141'000 francs par an à la Confédération. En prenant mieux en compte ces paramètres, nous pourrions affirmer que nous avons des problèmes plus importants à résoudre. »

Doris Leuthard, Conseillère fédérale
Débat au conseil des États - 5 juin 2018.

Abattage d'animaux protégés – simplement parce qu'ils existent

La nouvelle loi sur la chasse étend considérablement ce qu'on appelle la "réglementation des effectifs" (décimation) des espèces protégées. Les abattements "de réserve" deviennent possibles - c'est à dire l'abattage d'un important nombre d'animaux appartenant à une espèce protégée sans qu'ils n'aient jamais causé de dégâts et avant que des mesures préventives nécessaires et raisonnables (protection du troupeau) n'aient été prises (art. 7a, par. 2, let. b). On pourrait tirer des animaux protégés tels que le castor, le lynx, le loup ou le héron cendré – simplement parce qu'ils existent. Ou encore parce que les agriculteurs ou les pisciculteurs ne veulent pas adopter de mesures de protection.

Espèces en danger

Des espèces animales rares et protégées peuvent être incluses à tout moment dans la liste des espèces à réguler, sans que le peuple ou le parlement ne puissent donner leur avis. Avec une modification de l'ordonnance, le Conseil fédéral peut en outre classer comme régulables d'autres espèces protégées comme le lynx, le castor, la loutre, le grand harle, le héron cendré, le goéland leucophaée, l'aigle royal et le cygne tuberculé (art. 7a, par. 1, let. c). Toujours plus d'espèces protégées risquent donc de finir sur la liste et de devenir "presque chassables". Lesquelles seront ciblées dépendra des pressions politiques exercées par les différents lobbies. Des espèces menacées, qui figurent sur la liste rouge, comme le lièvre, le téttras-lyre, la perdrix blanche ou la bécasse des bois continueront à être chassées (art. 5, par. 1).

Une loi à renvoyer à l'expéditeur

La révision de loi va bien plus loin que ses objectifs initiaux et a conduit à un résultat déséquilibré, uniquement pour répondre aux intérêts de certains milieux. Il faut renoncer à l'extension des mesures de régulation à d'autres espèces animales et maintenir la répartition actuelle des tâches entre cantons et Confédération. C'est seulement ainsi que nous pourrions avoir une loi équilibrée pour protéger efficacement la faune suisse.

Non à la révision inacceptable de la Loi sur la chasse

Dans l'intérêt du castor, du héron cendré, du lynx, du loup et Cie.

- **Les animaux rares sont encore plus menacés.**

La loi affaiblit la protection des animaux sauvages au lieu de la renforcer.

- **Des animaux protégés peuvent être abattus.**

Sans qu'ils n'aient jamais provoqué de dégâts. Simplement parce qu'ils existent.

- **Le castor, le cygne tuberculé, le lynx etc. en danger !**

Ils peuvent à tout moment être inscrits sur la liste des espèces pouvant être régulées. Sans que le peuple ou le Parlement n'ait son mot à dire.

Signez maintenant !

A renvoyer immédiatement ou avant le 13.12.2019
Pour le castor, le héron cendré, le lynx, le loup et Cie.

Référendum contre la modification de la Loi sur la chasse

Publiée dans la Feuille fédérale le 08.10.2019

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 27.09.2019 de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'art. 281 respectivement l'art. 282 du Code pénal.

	N° postal :	Commune politique :		Canton :		WF1
	Nom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Expiration du délai référendaire: 16.1.2020

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu :

Signature manuscrite :

Date :

Fonction officielle :

Sceau:

Merci de renvoyer rapidement ce formulaire complètement ou partiellement rempli (avant le 13.12.2019) à :

Non à la révision inacceptable de la Loi sur la chasse, Case postale 5534, 8050 Zurich

Commander d'autres formulaires de signatures: www.loi-chasse-non.ch, info@loi-chasse-non.ch

Compte rendu des activités



Voici par ordre chronologique quelques-unes des actions menées ces derniers mois.

● AOÛT 2019

17 août - Zurich :

participation à la Animal Rights March.



24 août - Neuchâtel :

participation de la Colline aux lapins à la Journée internationale des animaux sans foyer organisée par SOS Chats Noiraigue.

24-25 août - Cernier :

stand de la Colline aux lapins à Fête la Terre 2019.

31 août - 1er septembre - Saignelégier :

stand de la Colline aux lapins lors de la deuxième édition du salon des thérapies naturelles pour animaux, organisé par l'association Terr'animal.



● SEPTEMBRE 2019

14 septembre - Parme :

participation à la manifestation contre les expériences sur des macaques dans les universités de Parme et Turin.



● OCTOBRE 2019

11 octobre - Lugano :

conférence de l'éthologue Roberto Marchesini intitulée "Cani e gatti due stili a confronto" (Chiens et chats, comparaison de deux esprits).



12 octobre - Turin :

participation à la manifestation contre les expériences sur des macaques dans les universités de Parme et Turin.



31 octobre - Zurich :

participation au Forum de discussion sur la didactique sans animaux.

● NOVEMBRE 2019

2 novembre - Lugano :

journée de sensibilisation contre l'exploitation des animaux dans les cirques.



7 novembre - Locarno :

conférence sur les méthodes scientifiques de substitution à l'expérimentation animale à l'Istituto della transizione e del sostegno.

16 novembre - Zurich :

participation à la manifestation "Pour une Suisse sans fourrure".

Prochains rendez-vous

● DÉCEMBRE 2019

7-8 décembre - Cernier :

Marché de Noël de la Colline aux lapins.

14 décembre - Genève :

stand de la Colline aux lapins à l'occasion du premier marché de Noël vegan, organisé par Urban vegan Genève - www.urbanvegan.ch

14 décembre - Chiasso :

stand d'information de l'ATRA lors de la manifestation Espérance in Musica, info : www.esperanceinmusica.org

19 décembre - Locarno :

conférence sur l'impact environnemental de notre consommation à l'Istituto della transizione e del sostegno.

souhaitez-vous **participer** à nos **activités** ?

Pour être tenus au courant des divers rendez-vous

FACEBOOK : **atra diritti animali**

INSTAGRAM : **atranimali**

vous pouvez consulter notre site : www.atra.info
contact : infoatra@bluemail.ch

L'Amazonie brûle

à cause de la viande,

PAS DU TOFU

Nombreuses sont les personnes qui ont évoqué l'**Amazonie en feu** ou écrit à ce sujet et la grande majorité dit la vérité : **la première cause des incendies** - causés par l'homme - **est la création d'espaces de pâturage toujours plus vastes pour les bovins**. Ce n'est pas un hasard si, en 2003 déjà, le **Centre pour la recherche forestière internationale** avait intitulé son rapport sur la déforestation de la forêt amazonienne "**Hamburger connection**".

D'autre part, si l'on veut continuer avec la consommation actuelle de viande, il n'existe pas d'autre solution que de déboiser (pas seulement en Amazonie, mais partout) : il n'y a plus de place sur la planète.

On cite également beaucoup l'utilisation de ce territoire déboisé pour la culture du soja : c'est tout à fait vrai mais il arrive que les lecteurs inattentifs ou pressés ne lisent pas à fond et ne se rendent pas compte que le soja cultivé **n'est pas celui employé pour le tofu et le lait de soja consommés par les humains**, mais celui utilisé comme fourrage pour les animaux d'élevage et exporté partout en Europe. En définitive donc, la quasi totalité de la déforestation effectuée en Amazonie - on parle de plus de 80% - **a comme cause première la production de viande** : celle des bovins élevés dans cette ex-forêt et celle d'autres espèces animales, élevées dans d'autres pays et nourries au soja d'Amazonie.

Le soja : développement durable

Il ne faut donc pas s'imaginer que le soja destiné à la consommation humaine est une culture non durable : **elle est totalement durable, tout comme celle des autres légumineuses**. En effet, parce que les propriétés nutritionnelles du soja sont exceptionnelles, ce dernier fournit une plus grande quantité - et qualité - de nutriments pour les mêmes ressources. **Les aliments d'origine végétale nous apportent des nutriments de façon directe, sans déchets**. Ce n'est pas le cas des aliments d'origine animale : pour obtenir un kg de viande, il faut nourrir l'animal avec environ 15 kg de végétaux.

Si plus de gens consommaient du soja plutôt que de la viande ou du poisson, des produits laitiers et des œufs, il n'y aurait certainement pas besoin de déboiser les forêts pour faire place aux pâturages et aux cultures fourragères : **83% des terres agricoles dans le monde sont utilisées pour la production de nourriture d'origine animale**, dont on obtient seulement 18% des calories globales du régime alimentaire [J. POORE, T. NEMECEK, REDUCING FOOD'S ENVIRONMENTAL IMPACTS THROUGH PRODUCERS AND CONSUMERS, SCIENCE, 1ER JUIN 2018 (VOL. 360, ISSUE 6392, PP. 987-992, DOI : 10.1126/SCIENCE.AAQ0216)]. Cela signifie que, pour un même nombre de calories, **la consommation de terres pour la production de nourriture animale est 22,3 fois supérieure à celle nécessaire à la production de végétaux !**

Les forêts en destruction continue

Certains disent qu'il est inutile de se préoccuper autant de ces incendies étant donné qu'ils ont lieu chaque année. Mais c'est justement parce que cela se passe chaque année, depuis des décennies, qu'il faut s'en préoccuper car cela signifie qu'on continue de déboiser et la situation est toujours plus grave. Nous sommes toujours plus proches du point de non retour. Il s'agit de 13 millions d'hectares de forêt tropicale détruits annuellement. Ces dernières années en Amazonie, les choses ont empiré et l'on craint qu'en 2019, pour la première fois en dix ans, on atteigne 10'000 km carrés de forêt tropicale déboisée. Et tout cela pour manger de la viande. Un représentant de l'Ispra (Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale en Italie) l'a répété : "Une part importante de l'offre mondiale de viande bovine, y compris une grande partie de l'approvisionnement en viande en conserve en Europe, provient de terrains qui étaient autrefois la forêt tropicale amazonienne." ["AMAZONIA, IN FIAMME LA GRANDE RISERVA DI CARBONIO E FONTE DI OSSIGENO PER IL PIANETA", 23 AGOSTO 2019]

Suffit-il de renoncer au bœuf d'Amazonie ?

Ne plus consommer cette viande en particulier - comme le suggèrent certains - n'est certainement pas une solution : tant que l'on continue à consommer des produits dérivés de l'élevage, **quelle que soit l'espèce animale et où que se trouve l'élevage, on consomme une quantité énorme de terres**, comme le démontrent les données citées ci-dessus. Il n'y a donc pas d'autre solution que de déboiser pour créer des pâturages et des cultures fourragères. Si ce n'est pas en Amazonie ce sera ailleurs car désormais, il n'y a plus de terres exploitables sur la planète sans déboisement. Si l'on veut vraiment prendre position et faire quelque chose de concret pour l'Amazonie - et pour le reste de la planète - il n'y a qu'**une seule solution : arrêter au plus vite de consommer de la viande**. Si nous arrêtons la viande, de toute espèce poissons inclus, et les autres produits d'origine animale, nous sauverons non seulement l'Amazonie mais aussi de nombreux animaux et nous améliorerons notre santé en choisissant de préparer nos repas avec les très nombreux ingrédients végétaux existants. L'aspect positif est que nous ne devons pas attendre d'intervention d'en haut, des gouvernements ou des institutions internationales : **la solution est entre nos mains, il suffit de très peu pour changer les choses. Il s'agit seulement de changer nos habitudes** : si cela vous semble difficile, si vous craignez de devoir renoncer à trop de choses, rassurez-vous, c'est beaucoup plus facile qu'il n'y paraît et on ne doit pas renoncer à la bonne chère.

ARTICLE TIRÉ DE WWW.AGIREORA.ORG

“ Mais les vaches souffrent

si on ne les traite pas ! ”

Combien de fois avons-nous entendu cette phrase pour justifier la production de lait ?

Le plus choquant **c'est que beaucoup de ceux qui affirment cela y croient vraiment**, seule une petite partie d'entre eux le disent en sachant que c'est un mensonge. Ils pensent vraiment que **traire une vache est une grande faveur que l'éleveur fait à l'animal pour qu'il se sente bien**.

Bien-sûr que la vache souffre, contrainte à produire une quantité de lait égale à dix fois ce qu'elle produirait naturellement ; une productivité artificielle obtenue après des décennies de sélection génétique et une alimentation inadaptée à l'organisme de ces animaux.

Bien-sûr qu'elle souffre quand on lui enlève son veau à peine né et qu'il ne peut pas téter son lait.

Mais toute cette souffrance est causée par l'élevage, certainement pas par le manque de traite !

Dans la nature, quel mammifère a besoin que l'homme le traite après avoir donné naissance à ses petits ?

Aucun, évidemment et il est absurde de penser que les bovins en ont besoin.

Les vaches, les veaux, les taureaux et les bœufs ont besoin d'une seule chose de notre part : que nous arrêtions de les faire naître de force par milliers pour leur faire passer une courte vie de souffrance et d'emprisonnement avant d'être envoyés à l'abattoir. Consommer du lait, du fromage, des yoghourt, du beurre ou tout type de laitages signifie causer la mort, de la même façon que consommer de la viande ou du poisson. **Il n'existe pas d'élevages ne faisant pas de tort aux animaux, qui ne leur causent pas de souffrance physique ou émotive. Il n'existe pas d'élevages n'ayant pas l'abattoir comme destination finale.**

Ils n'existent pas et ne peuvent exister, **et si quelqu'un prétend le contraire, il ment. Par intérêt ou par ignorance.**

Les élevages laitiers sont parmi les pires et ce pour deux raisons :

- Parce que les vaches sont “consommées” afin d'exploiter au maximum leur productivité et après trois ou quatre grossesses, à l'âge d'environ quatre ou cinq ans, elles ne sont plus rentables et sont emmenées à l'abattoir.
- Parce que chaque année, la vache est obligée de mettre bas et son veau lui est enlevé à peine né (il sera tué quelques mois plus tard), un événement déchirant pour la mère et le petit.

On pourrait mettre fin en un instant à tant de souffrance et à toutes ces morts. Si à partir de maintenant plus aucune vache n'était portante, toute cette horreur disparaîtrait en quelques années. **Chaque fois que vous buvez du lait ou mangez du fromage, vous perpétuez l'horreur. Si vous arrêtez, la solution se rapproche.** Vous pouvez choisir parmi tellement de produits végétaux, beaucoup plus sains et nutritifs, et ayant un impact environnemental infiniment meilleur. Changer n'est pas difficile, il suffit de le vouloir !

ARTICLE TIRÉ DE : WWW.AGIREORA.ORG

Campagne bonnements

Avez-vous renouvelé votre abonnement ?

Faites un petit geste pour nous soutenir !

Recevoir Orizzonti chez vous pendant une année ne vous coûte que:

CHF 20.- pour la Suisse,

CHF 35.- (Euro 20.-) pour le reste de l'Europe,

CHF 45.- (Euro 30.-) pour les pays extra-européens.

Ce prix s'entend pour une année et est valable à partir du jour du versement.

VOTRE CONTRIBUTION NOUS PERMET DE COUVRIR LES FRAIS D'IMPRESSION ET D'EXPÉDITION.



**NOUS AVONS
BESOIN DE
VOTRE AIDE POUR
POURSUIVRE LA
LUTTE EN FAVEUR
DE NOS AMIS
À 4 PATTES !**

● E-BANKING

Nous demandons à tous ceux et celles qui ont la possibilité de faire des versements par E-Banking d'utiliser ce système aussi pour les dons faits à notre association. Chaque versement fait à l'aide d'un bulletin de versement postal entraîne d'importants frais de tenue de compte.

Voici les coordonnées pour effectuer des versements sans le bulletin :

ATRA - 6900 Lugano

CCP nr. **69-1810-7**

IBAN: **CH85 0900 0000 6900 18107**

BIC: **POFICHBEXXX**

..... APPEL À TOUS LES ABONNÉS

Nous recevons souvent des bulletins de versement où le nom de l'expéditeur n'est pas lisible.

Nous vous prions de bien vouloir écrire en caractères d'imprimerie, afin de faciliter la mise à jour de notre liste d'adresses et l'envoi du journal. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

● AVIS IMPORTANT

Tous ceux et celles qui font un don à notre association sont automatiquement inscrits sur la liste des abonnés à Orizzonti. Ils peuvent ainsi rester constamment informés de la manière dont les fonds récoltés sont investis.

Les personnes qui ne désirent pas recevoir Orizzonti sont priées d'écrire sur le bulletin de versement « PAS DE JOURNAL », ce qui nous permettra d'éviter des dépenses inutiles d'affranchissement et d'expédition.

● COTISATION MEMBRES ACTIFS

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir de façon plus concrète et devenir **MEMBRES ACTIFS ATRA**, la **cotisation annuelle**, qui **comprend l'abonnement d'un an à Orizzonti** et la possibilité de participer à l'assemblée annuelle de notre association se monte à **CHF 100.-** (indiquer sur le bulletin de versement le mot **MEMBRE ACTIF**).

● CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous vous invitons à nous **communiquer en temps utile votre éventuel changement d'adresse** afin d'éviter qu'Orizzonti nous soit réexpédié par la poste sans indication de la nouvelle adresse.

Nous demandons en outre à ceux qui reçoivent notre revue en plusieurs exemplaires car la commande a été faite au nom de plusieurs personnes, de **nous indiquer la bonne adresse**, et à ceux qui ne souhaitent plus recevoir notre journal de **nous en informer afin d'éviter des frais inutiles** d'impression et d'expédition.

● ATRA INFO

HORAIRES D'OUVERTURE :

Notre secrétariat 091 / 970 19 45 est à votre disposition **du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.**

Pour les communications urgentes, vous pouvez nous contacter par **fax 091 / 970 19 46** ou par e-mail **infoatra@bluemail.ch.**

Pour qui préfère nous écrire notre adresse est la suivante : **ATRA - via Capelli 28, 6900 Lugano**

Aidez-nous à les aider

Beaucoup de gens trouvent normal d'exploiter les animaux pour leur plaisir ou par intérêt. Comme s'il s'agissait d'objets, ils sont vendus, emprisonnés dans les cages des cirques, zoos ou encore aquariums, torturés dans les laboratoires, chassés, tués pour leur viande, leur peau ou leur fourrure. Tout cela est désormais tellement banal que l'on ne se rend plus compte de la souffrance qui est infligée quotidiennement, même lorsque nous faisons simplement des achats.



Il suffirait de changer nos habitudes pour sauver des millions d'innocents ! C'est pourquoi il est important de continuer à s'informer et à informer ; offrir un livre est une manière de diffuser la culture animaliste et anti-vivisection, mais contribue aussi de façon directe à sauver de nombreuses vies : le produit des ventes de nos livres et des objets en catalogue est investi dans la prise en charge d'animaux sauvés des laboratoires ou de situations précaires en Suisse et à l'étranger.

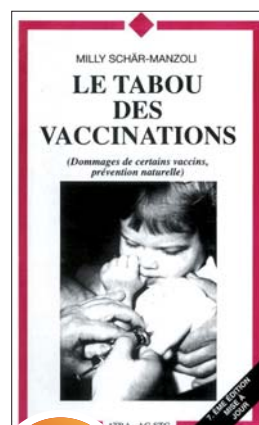
Donnons une voix à ceux qui n'en ont pas



Le veau d'or MILLY SCHÄR-MANZOLI

Le système sanitaire a toujours imposé les médicaments comme les seuls instruments de thérapie à disposition de l'homme, en forme de dogma au dessus de tout soupçon, que personne « ne doit et ne peut pas » contester. Toutefois la population, dans sa grande majorité,

devient toujours plus consciente de la nécessité d'avoir une médecine à la mesure de l'homme et des structures sanitaires capables d'assurer aux malades des soins efficaces et sans danger. Par contre, les catastrophes pharmaceutiques sont à l'ordre du jour, tandis que les courbes des maladies et infirmités sont en augmentation. Ce livre courageux et choquant montre la réelle valeur thérapeutique des médicaments, soulève le voile de discrétion que les intérêts économiques de l'industrie et du système sanitaire ont imposés aux populations. Chaque affirmation se base sur une rigoureuse documentation médicale.

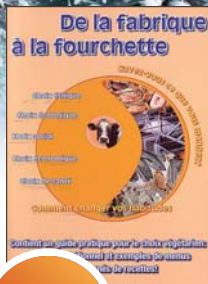


Le tabou des vaccinations MILLY SCHÄR-MANZOLI

Est-ce que les vaccinations sont toujours utiles ? Quand et pourquoi peuvent-elles se révéler dangereuses, surtout en ce qui concerne les enfants ?

Est-ce qu'il existe des méthodes naturelles de prévention pour nous défendre des maladies infectieuses ?

Quelle importance attribuer aux « défenses immunitaires », comment les conserver et les rendre plus fortes ? Un livre très documenté, qui vous tiendra en haleine du commencement à la fin.



De la fabrique à la fourchette : Savez-vous ce que vous mangez ?

Un guide de 100 pages, rempli d'informations, de réflexions, d'approfondissements, de données statistiques et de conseils pratiques, pour tous les lecteurs: à commencer par ceux et celles qui ignorent tout de «l'alimentation» et de ce qu'elle cache, jusqu'à ceux et celles qui sont déjà informés mais qui souhaitent en savoir plus et à ceux et celles qui ont déjà entamé une recherche mais qui ont besoin de conseils plus détaillés.

CHF 12.-

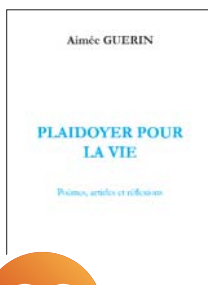


Animaux: amis et compagnons de notre vie

FRANCIS DESSART

Les animaux domestiques nous donnent une leçon d'amour gratuite, sans rien demander. Compagnons fidèles et amis, ils partagent nos joies et nos douleurs. Si l'animal nous donne une leçon d'amour gratuit, il nous oblige aussi à l'humilité d'une introspection mettant en évidence une commune origine.

CHF 7.50



Plaidoyer pour la vie

AIMÉE GUÉRIN

Pour Aimée Guérin la poésie n'est pas un exercice littéraire: c'est l'écoute d'une voix intérieure. Elle écrit sous la dictée du cœur pour nous dire cette grande aventure de la vie, avec ses drames, ses souffrances mais aussi ses espérances.

CHF 23.-

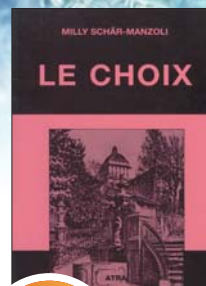


La nuit de Noël

ARMANDO RUDI

Armando Rudi, auteur de recueils de poèmes et de nombreux récits est également un protecteur des animaux. Il exprime dans ce conte, son souhait d'un Noël végétarien, dans le respect de la nature et des animaux.

CHF 5.-

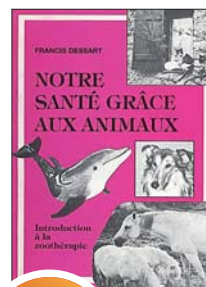


Le choix

MILLY SCHÄR-MANZOLI

Histoire véridique. Dans la Zürich des années '20, un étudiant universitaire, future médecin dentiste, est obligé de se procurer un chien qu'il devra vivisectionner pour les besoins de sa thèse. Le destin du jeune homme se mêle à celui de Fido, jusqu'au moment pénible du choix final.

CHF 5.-

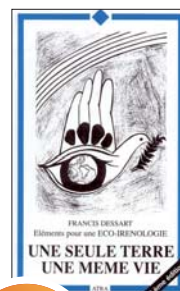


Notre santé grâce aux animaux

FRANCIS DESSART

Nos amis les animaux nous aident aussi à soigner nos maladies. Dans ce petit volume, l'auteur expose de nombreux exemples de guérison grâce à la présence d'animaux de compagnie.

CHF 8.50



Une seule terre, une même vie

FRANCIS DESSART

Même si elles sont encore de nos jours bafouées dans certaines régions du monde, les notions de Droits de l'Homme et de Droits des Peuples sont connues et relativement bien définies. La Déclaration des Droits de l'Animal est moins connue même si elle a été promulguée à la Tribune de l'UNESCO. Pour la première fois, ce livre définit l'éco-irénologie comme la synthèse de l'écologie spirituelle et de l'irénologie, c'est-à-dire la science de la paix.

CHF 12.-



Falco

MILLY SCHÄR-MANZOLI

L'histoire vraie du cheval du dernier cocher de Lugano destiné à l'abattoir mais qui fut sauvé !

CHF 5.-



CHF 8.-

Les animaux ne sont pas des jouets

LIVRE À COLORER
A PARTIR DE 4 ANS

Un sympathique livret, tout à colorer, que accompagnera les enfants à travers le monde de nos amis à quatre pattes et leur apprendra à prendre soin des meilleurs amis de l'homme.

Pour les enfants



CHF 18.-

Un plongeon dans l'océan

URSULA MOGHINI
A PARTIR DE 7 ANS

Un voyage fascinant à la découverte des cétacés et du monde marin afin de mieux connaître les animaux préférés des enfants : les dauphins ! Ce livre, avec de nombreuses illustrations en couleur, est un instrument didactique précieux, car il permet aux enfants d'apprendre tout en s'amusant des choses utiles sur ces mammifères. Chaque page comporte des explications en italien, en français et en allemand.



CHF 5.-

AUTOCOLLANT DOG WELCOME

FORMAT 21 X 14,8 CM

Résiste aux rayons UV et aux intempéries ; accueil sympathique pour vos amis ou clients à 2 ou 4 pattes !



CHF 12.-

Cartes de vœux ATRA

SÉRIE DE 7 CARTES DOUBLES

Les animaux et leurs empreintes: c'est le thème choisi pour notre collection de cartes de vœux, peintes à la main et représentant sept animaux et l'empreinte de leurs pattes.

CHF 5.-



Aimant

Vous retrouverez toutes vos petites annotations grâce à cet aimant, décoré avec un sympathique chien. S'adapte à toutes les surfaces métalliques.

AUTOCOLLANT Save the World, go veg

FORME RONDE : DIAMÈTRE 9,5 CM

Résistant aux rayons UV et aux intempéries. Peut être collé sur n'importe quelle surface.

CHF 3.-



CHF 3.-



AUTOCOLLANT ATRA pour voiture DOG ON BOARD



CHF 45



Sweat-shirt à capuche ATRA

TISSU DOUX ET RÉSISTANT,
ADAPTÉ AUX LAVAGES FRÉQUENTS,
FINITION ANTI-PELUCHES.
POCHE VENTRALE AVEC EMPLACEMENT
POUR ÉCOUTEURS.

Modèle unisexe

Tissu: 65% polyester, 35% coton.

Couleurs : rouge, noir

TAILLES EN ROUGE : S, M, L

TAILLES EN NOIR : S, M, L, XL



CHF 20

Bonnet ATRA

Matière: 95% coton, 5%
élasthanne Couleur : noir

TAILLE UNIQUE

PRIX SPÉCIAUX POUR NOS ABONNÉS, VALABLES JUSQU'AU 31.01.2020

Coupe-vent ATRA

PLIABLE DANS SA POCHE
CENTRALE RÉVERSIBLE

Tissu : 100% polyester

Couleurs : bleu, orange

TAILLES : XS/S (CONSEILLÉ POUR LES FEMMES)

M/L (CONSEILLÉ POUR LES HOMMES)



CHF 35



CHF 30



PROMOTION

VALABLE JUSQU'AU

31.01.2020



~~CHF 42.-~~



CHF 35.-

Sac à dos ATRA
AVEC INSERTS RÉFLÉCHISSANTS
POUR UNE GRANDE
VISIBILITÉ NOCTURNE

Matière : polyester et tissu
réfléchissant en polyuréthane

GRANDEUR : 29 X 18 X 42 CM
VOLUME : 21L



pour les commandes
effectuées
via le talon de
commande
ci-dessous

Regardez aussi en page 16
nos fantastiques offres

pour vos cadeaux de Noël
à prix super réduits !

PRIX SPÉCIAUX POUR NOS ABONNÉS, VALABLES JUSQU'AU 31.01.2020

Talon de commande **Offres Noël 2019 !**

Renvoyer à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano** - Fax 091 9701946 - email: infoatra@bluemail.ch

PRÉNOM _____		NOM DE FAMILLE _____	
TÉLÉPHONE _____		E-MAIL _____	
RUE _____			
NPA _____	VILLE _____	SIGNATURE _____	

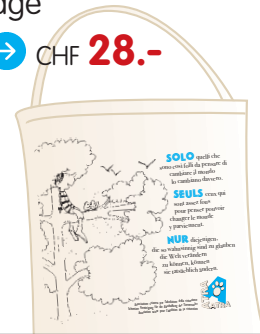
OBJET	COULEUR	TAILLE				QUANTITÉ
SWEAT-SHIRT	<input type="checkbox"/> Noir	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	
	<input type="checkbox"/> Rouge	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L		
COUPE-VENT	<input type="checkbox"/> Bleu	<input type="checkbox"/> XS/S	<input type="checkbox"/> M/L			
	<input type="checkbox"/> Orange	<input type="checkbox"/> XS/S	<input type="checkbox"/> M/L			
BONNET	<input type="checkbox"/> Noir	Taille unique				
SAC À DOS	<input type="checkbox"/> Noir/Argenté					

SVP : ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES • PS : LES FRAIS POSTAUX SONT EN SUS !

nos fantastiques offres à prix super réduits

pour Vos Cadeaux de Noël

PROMOTION VALABLE JUSQU'AU 31.01.2020 POUR LES COMMANDES EFFECTUÉES VIA LE TALON DE COMMANDE CI-DESSOUS

PACK 1 **1+1** = 2 sweat-shirts de votre choix * = CHF ~~95.-~~ → CHF **80.-**PACK 2 **Soyez reconnaissable** = 1 sweat-shirt * + 1 bonnet = CHF ~~65.-~~ → CHF **55.-**PACK 3 **Prêts pour l'hiver** = 1 coupe-vent * + 1 sweat-shirt * = CHF ~~75.-~~ → CHF **65.-**PACK 4 **Visibles de nuit** = 1 coupe-vent * + 1 sac à dos = CHF ~~65.-~~ → CHF **55.-**PACK 5 **Pour nos amis poilus** = 1 gamelle de voyage
+ 1 collier bandana (pour chien) + 1 sac ecosolidaire = CHF ~~35.-~~ → CHF **28.-****Gamelle de voyage**
POLYESTER ET NYLON / 10 x 16,5 cm**Collier bandana (pour chien)**
POLYESTER / 20 x 14 cm**Sac ecosolidaire**
COTON / 38 x 42 cm

* NB. INDIQUER LA TAILLE ET LA COULEUR SUR LE TALON DE COMMANDE *

Talon de commande → packs Noël 2019 !

Renvoyer à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano** - Fax **091 9701946** - email: **infoatra@bluemail.ch**

PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
TÉLÉPHONE	E-MAIL
RUE	
NPA	VILLE
	SIGNATURE

PACK	OBJET	COULEUR	TAILLE	QUANTITÉ PACKS
PACK 1	2 SWEAT-SHIRTS	<input type="checkbox"/> Noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	
		<input type="checkbox"/> Rouge	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L	
PACK 2	SWEAT-SHIRT	<input type="checkbox"/> Noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	
		<input type="checkbox"/> Rouge	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L	
	BONNET	<input type="checkbox"/> Noir	Taille unique	
PACK 3	COUPE-VENT	<input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Orange	<input type="checkbox"/> XS/S <input type="checkbox"/> M/L	
		SWEAT-SHIRT	<input type="checkbox"/> Noir	
	<input type="checkbox"/> Rouge		<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L	
PACK 4	COUPE-VENT	<input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Orange	<input type="checkbox"/> XS/S <input type="checkbox"/> M/L	
	SAC À DOS	<input type="checkbox"/> Noir/Argenté		
PACK 5	GAMELLE de voyage + COLLIER bandana (POUR CHIEN) + SAC ecosolidaire			

SVP : ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES • PS : LES FRAIS POSTAUX SONT EN SUS !

Les chats errants

Dans un village de montagne entouré de prés et de bois où vivent plusieurs chats errants, un paysan âgé découvre dans la ferme attenante à sa maison une chatte qui vient de mettre bas. Personnage rude mais au bon cœur, il commence à nourrir la bestiole. Les autres chats, attirés par l'odeur de la nourriture et bien accueillis par le paysan, deviennent sédentaires et prolifèrent, créant en peu de temps une colonie avec les conséquences que l'on peut bien imaginer : marquage de territoire par l'urine et les excréments, mauvaises odeurs, bruyantes bagarres entre les mâles auxquels se joignent parfois des chats domestiques, risque de transmission de maladies (FIP, FIV, FeLV, rhume et parasites transmis entre chats, toxoplasmose pour l'humain). Dans le petit village, en quelques années, la population féline dépasse celle des habitants ; l'exaspération de ces derniers est donc compréhensible. De plus, à la mort du paysan, ses descendants n'ont aucune intention de prendre en charge ce désagréable "héritage félin".

sont un atout!

Que se serait-il passé si, hypothétiquement, la colonie avait été emmenée ailleurs ? **Plus de chats signifie un nouveau territoire libre pour d'autres félins errants dans la zone** : présences discrètes, presque invisibles de jour, mais qui auraient continué à marquer leur territoire et à proliférer, peut-être dans une ferme abandonnée ou dans les bois où il est impossible de les surveiller et de les contrôler. **En quelques années le problème se serait reproduit.**



Arrive alors la demande péremptoire et désespérée adressée au GAR : **débarrez-vous de tous ces chats !** Difficile pourtant à mettre en œuvre étant donné qu'il n'existe pas au Tessin de structure protégée dans laquelle introduire des félins non socialisés et **il n'est pas légal ni raisonnable de les faire stériliser pour ensuite les relâcher ailleurs** (malheureusement, nous avons appris qu'une personne, peu expérimentée en la matière, l'a mis en pratique : les conséquences pour les deux chats castrés et relâchés sur un territoire qu'ils ne connaissaient pas ont été dramatiques). Dans des cas de ce genre, **la première chose à faire est d'instaurer un bon dialogue avec la population** car pour résoudre définitivement la situation, leur collaboration est indispensable. Parce que paradoxalement, **il est nécessaire que la colonie reste dans le village ! En voici les avantages :**

- une fois castrés ou stérilisés, les chats ne prolifèrent plus mais continuent à défendre leur territoire face aux intrus. De nouveaux éléments ne viennent pas s'y ajouter ultérieurement puisque les femelles n'ont plus de chaleurs et n'attirent pas de mâles étrangers ;
- plus de bagarres entre mâles pour l'accouplement ou le territoire ; quant aux femelles, elles ne lancent plus leur sonore cri typique des chaleurs ;
- les marquages de territoire par les excréments et l'urine diminuent sensiblement, tout comme les odeurs pénétrantes ;
- les chats sont beaucoup plus pacifiques et deviennent souvent sociables avec les personnes qui les nourrissent ;
- on met un frein à la propagation des maladies : les chats nourris régulièrement jouissent généralement d'une bonne santé ;
- finalement, et à ne pas sous-évaluer, la présence de chats qui ont appris à chasser et à se nourrir de rongeurs a des avantages indiscutables, surtout dans un village où se trouvent plusieurs vieilles fermes et maisons en décrépitude.

Vous souhaitez soutenir nos activités ?

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement joint à cette revue, ou alors par e-banking :
code IBAN: CH85 0900 0000 6900 1810 7
code BIC: POFICHBEXXX / mention: « GAR ».

Une fois les habitants convaincus de la nécessité que la colonie demeure dans le village et des avantages qui en découlent, il reste un autre problème à résoudre: qui s'occupera de nourrir et surveiller les chats stérilisés ? Peu de personnes peuvent garantir une présence constante et quotidienne, mais ce qui peut être pénible à assumer individuellement devient supportable (presque une diversion sympathique) si partagé entre plusieurs personnes.

Dans ce cas, notre intervention a eu du succès : après trois ans, la situation est stable et les habitants sont satisfaits.

Le nombre de chats de la colonie a même légèrement diminué car entre temps, deux vieilles minettes sont décédées de causes naturelles et aucun nouvel individu ne s'est ajouté au groupe.

Il est très important d'intervenir à temps et de ne pas en arriver à une situation comme celle décrite dans cet article. On évitera ainsi de nombreux inconvénients, malentendus et différends. Mais surtout, d'inutiles souffrances seront évitées aux chats. Ils tombent souvent malades dès chatons et s'ils ne sont pas soignés, souffrent de blessures chroniques importantes ou même d'une fin prématurée.

Si vous désirez des informations, visiter le refuge, adopter l'un de nos animaux, faire un peu de bénévolat ou vous proposer comme famille d'accueil (dans le canton de Neuchâtel), vous pouvez vous adresser à Elena au No **076 496 03 42** ou écrire un mail à : elena@lacollineauxlapins.info



La colline aux lapins®

www.lacollineauxlapins.info

Merci pour votre soutien !

L'année 2019 est sur le point de s'achever et nous nous en souviendrons parce qu'au refuge didactique de la **Colline aux lapins**, nous avons **atteint et dépassé les 800 animaux recueillis**.



En 11 années d'activité, nous avons accueilli en moyenne six lapins par mois. Tous ont été soignés, castrés ou stérilisés, puis replacés grâce à l'engagement constant de nos bénévoles et au soutien d'associations comme l'ATRA et bien-sûr de vous tous.

Je profite donc encore une fois de l'occasion pour vous remercier, vous qui nous suivez depuis longtemps et soutenez la cause des lapins abandonnés. Je vous avoue que ce n'est pas une cause facile à faire avancer. **Malheureusement, les lapins sont encore considérés comme des animaux de rente plutôt que de compagnie**, comme les chiens ou les chats ; pour de nombreuses personnes, ils ne méritent pas **la juste reconnaissance que l'on devrait pourtant accorder à tous les animaux**, indépendamment de l'étiquette que nous les humains leur avons attribuée. Il n'est pas évident de demander de l'aide pour les lapins abandonnés. Bien souvent, on nous répond que nous devrions les manger au lieu de les sauver ! Je vous laisse imaginer comment on se sent lorsque l'on nous adresse de tels propos, à nous qui depuis des années nous battons pour que ces animaux obtiennent eux aussi l'attention qu'ils méritent ! Mais comme je l'ai dit à plusieurs reprises, nous ne baisserons pas les bras et ferons toujours tout notre possible pour aider nos amis à grandes oreilles.

Et cette force vous nous la donnez vous aussi par votre soutien ! J'ai été vraiment émue de voir combien de personnes nous ont aidés à payer les nombreux frais occasionnés par le sauvetage des lapins d'Yverdon. **À droit quelques photos de certains des animaux sauvés (en tout 19 lapins, 6 mâles et 13 femelles, sont arrivés au refuge didactique) :** les lapins mâles et les lapines adultes ont déjà été castrés et stérilisés alors que les lapines plus jeunes le seront en début d'année prochaine.

Au nom de tous nos bénévoles, mais surtout de tous les lapins, je vous dis merci de tout cœur et je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

ELENA GRISAFI-FAVRE - VICE-PRÉSIDENTE DE L'ATRA -
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION LA COLLINE AUX LAPINS & CIE



Si vous souhaitez nous soutenir

vous pouvez nous aider en adressant vos dons à : Association la Colline aux Lapins - 2053 Cernier
CCP: 10-171903-3 / IBAN: CH36 0900 0000 1017 1903 3 / Mention : " Refuge didactique "

Cette année encore, nous vous proposons des objets estampillés du logo de la Colline aux lapins à offrir ou à s'offrir, dont quelques nouveautés en catalogue pour soutenir non seulement les lapins mais aussi la planète : des bouteilles isothermes (pour boissons chaudes ou froides) et des sacs pliables à emporter partout avec soi.



CHF 17.-

Des cadeaux utiles et éthiques qui nous aideront à poursuivre nos activités et celles des refuges qui collaborent avec nous pour la protection de nos amis à longues oreilles !

12 MOIS EN COMPAGNIE DE NOS AMIS POILUS
Le calendrier des lapins 2020
 (Format A4 / papier 170g/m2)
 CHF 17.- le calendrier
 CHF 16.- pièce dès 3 calendriers
 CHF 15.- pièce dès 5 calendriers

CHF 25.-



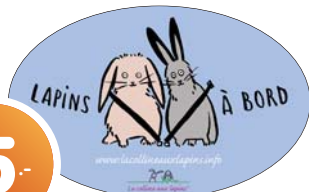
Bouteille isotherme
 de 5dl en Inox, disponible en trois couleurs : vert, argenté, orange au prix de CHF 25.- la bouteille
 CHF 45.- pour deux bouteilles (couleurs à choix)

AUTOCOLLANT POUR LA VOITURE

« Attention, lapins à bord ! »

Dimensions 12x8 cm
 protection contre les rayons UV

CHF 5.-



Sac pliable CHF 10.-

CHF 8.-



ET POUR LES PLUS PETITS, LE LIVRE À COLORIER
Je colorie mon lapin
 pour apprendre comment vivent les lapins

CHF 18.-

Bloc de post-it
 Couleurs : vert, brun



CHF 6.-

IDÉALE POUR L'HIVER !
Écharpe blanche ou noire
 CHF 18.- 1 pièce
 CHF 30.- 2 pièces (1 x noire et 1 x blanche)



attention ! les frais de port ne sont pas inclus dans les prix !

Ces OBJETS ainsi que d'autres peuvent être commandés SEULEMENT en écrivant à :
 La colline aux lapins, Merchandising c/o Marc-Antoine Sudan, Chemin du Maupas 34, 1187 St-Oyens
 ou en envoyant un e-mail à : merchandising@lacollineauxlapins.info
 ou directement sur le site internet : www.lacollineauxlapins.info

Mieux vaut manger mieux !

C'est à nouveau l'heure de notre rendez-vous avec la rubrique culinaire de la Cheffe **Paola Marchisio** qui pour ce numéro de Noël nous présente deux recettes : une sucrée et parfumée à base de pommes, fruit hivernal, et une salade de pâtes accompagnée de l'un des légumes de saison préférés, le brocoli. **Deux recettes délicieuses et savoureuses**, riches en ingrédients simples et sains, à essayer absolument. Toutes deux **peuvent facilement être adaptées aux personnes sensibles ou intolérantes au gluten**.



Pommes de Noël parfumées farcies aux fruits secs

Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 pommes
- 70 g de confiture d'abricots
- 70 g de vin doux ou de rhum
- 40 g de raisins secs sultanine
- 40 g de biscuits secs
- 40 g de sucre de coco ou de canne
- 6 noix
- 1 cm de gingembre frais
- l'écorce d'un citron
- l'écorce d'une demi orange

Préparation

Faire tremper les raisins secs dans de l'eau avec le rhum. Couper la partie supérieure des pommes et à l'aide d'un vide-pomme, prélever la chair à l'intérieur en faisant attention de ne pas endommager les côtés. Éliminer la partie contenant le trognon et réduire la chair en dés; en mettre les deux tiers dans un bol, ajouter 30 g de sucre, la confiture, les biscuits grossièrement émiettés, les noix hachées, les raisins secs égouttés et pressés, les écorces d'agrumes et le gingembre râpé. Bien mélanger et remplir les pommes avec la farce obtenue, recouvrir avec les "chapeaux" et les disposer sur une plaque antiadhésive légèrement huilée. Arroser les pommes avec le rhum utilisé pour tremper les raisins secs et saupoudrer avec le reste du sucre. Cuire au four préchauffé à 170° pendant 50 minutes en recouvrant la plaque d'une feuille d'aluminium pendant les 30 premières minutes, puis découvrir. Une fois la cuisson terminée, la peau sera un peu ridée. Consommer chaud ou à température ambiante.

Difficulté : **moyenne**

Temps de préparation : **30 minutes + cuisson**

Pour la même recette **sans gluten**, il suffit d'utiliser des **biscuits sans gluten**.



Veggie

Mieux vaut manger mieux !

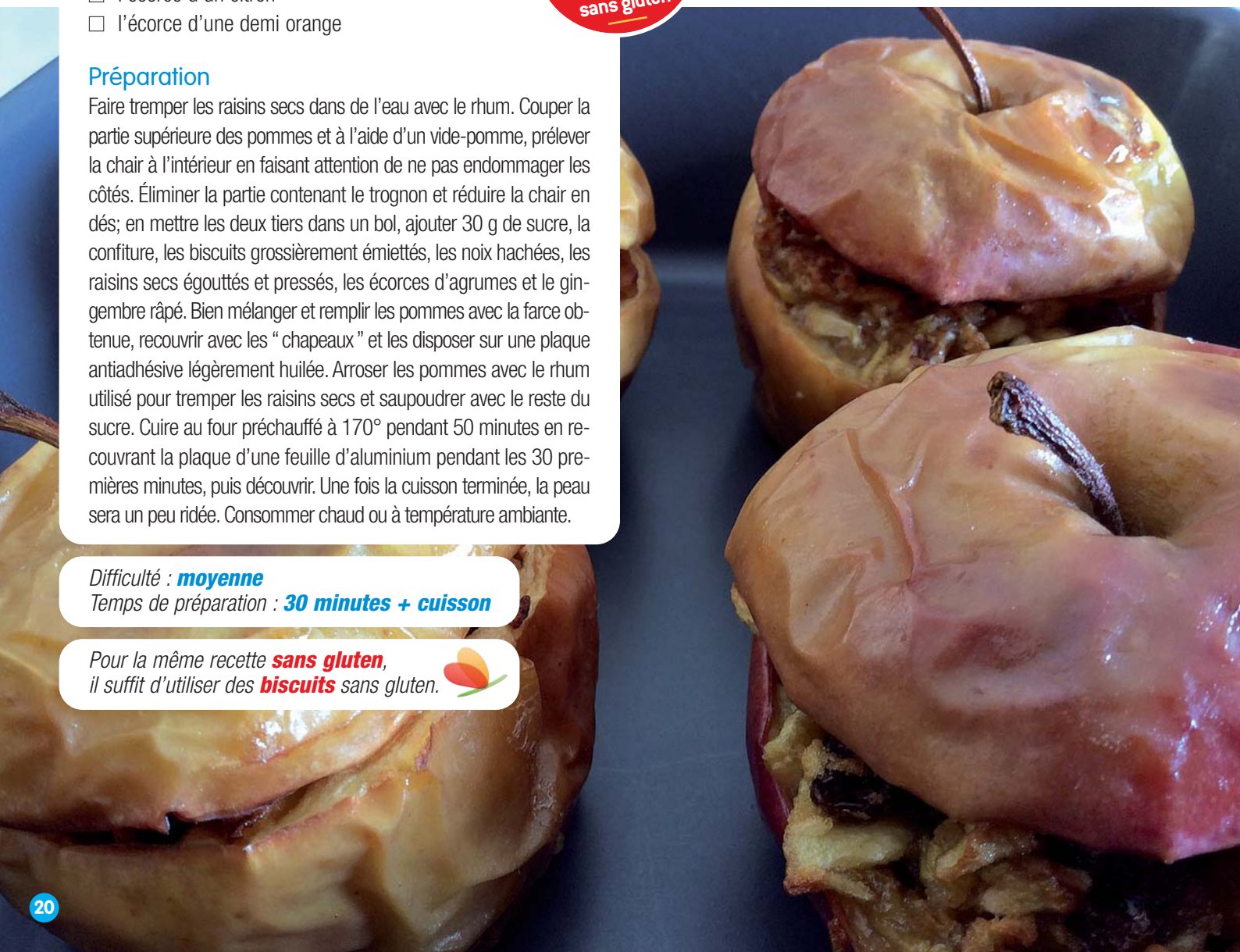
laboratoire artisanal
de cuisine et de pâtisserie

100% natural
100% vegan

aussi sans gluten



ATTENTION :
assurez-vous que
vos ingrédients
sont certifiés
sans gluten





Pour la même recette **sans gluten**,
il suffit d'utiliser des **pâtes sans gluten**.



Difficulté : **facile**

Temps de préparation : **15 minutes + cuisson**

Fusilli aux brocoli

Ingrédients pour 4 personnes :

- 280 g de pâtes sèches courtes (fusilli, farfalle, macaroni)
- 1 brocoli d'env. 300 g
- 2 gousses d'ail
- du piment rouge en petits morceaux (facultatif)
- 8 CS d'huile d'olive extra vierge
- du gros sel pour la cuisson des pâtes et du fin pour le reste selon votre goût
- de la levure alimentaire en flocons selon votre goût

ATTENTION :
assurez-vous que
vos ingrédients
sont certifiés
sans gluten

Préparation

Lavez le brocoli et coupez les fleurs en morceaux pas trop petits (env. 2 cm) alors que le pied sera pelé et coupé en petits cubes. Pelez les gousses d'ail. Faites bouillir l'eau pour les pâtes, une fois qu'elle a atteint le point d'ébullition salez et versez dedans tout le brocoli, attendre une nouvelle ébullition et laissez cuire pendant 8 minutes. Pendant ce temps, mettez l'huile dans un wok ou une grande poêle, faites-la chauffer puis ajoutez l'ail, le piment et une pincée de sel, et faites frire à feu moyen pour parfumer l'huile et maintenir bien chaud. Après 8 minutes, mettez les pâtes dans la casserole avec le brocoli et laissez cuire pendant le temps indiqué sur l'emballage en déduisant 2 minutes qui serviront à faire sauter les pâtes avec l'huile dans la poêle. Égouttez les pâtes et versez le tout dans la poêle (attention aux éclaboussures d'huile !) puis faites sauter à feu vif, mélangez bien pendant environ 2 minutes et servez très chaud en saupoudrant d'un filet de levure alimentaire en flocons.

Il vaut mieux manger mieux !

**Choisissez de manger vegan
et économisez par jour :**

4000 litres d'eau

9 kg de dioxyde de carbone

20 kg de céréales

3 mètres carrés de forêt
la vie de nombreux animaux
...et **votre santé !**



**Vegger =
plus Veg pour tous !
pour soi-même
pour les animaux
pour notre planète**

**Vegger =
plus de respect pour tous !
plus sain
plus solidaire
plus empathique
plus écologique**



Les **délices 100% vegan** de **Vegger** sont préparés suivant les principes de la **Cuisine Naturelle** : des matières premières bio et intégrales, des techniques de cuisson permettant de conserver et d'exalter les saveurs originales des ingrédients et de garder intactes leurs propriétés nutritionnelles. **Zéro graisses hydrogénées, margarine, colorants, conservateurs, additifs ou produits surgelés.**

Vegger se trouve à Rivarolo Canavese (To) - Italie • info@vegger.it • sms e whatsapp **+39 335 59 44 989** • facebook.com/vegger.it

Aidez-nous à les aider !

L'ATRA se bat pour les droits des animaux et contre toute forme de maltraitance



Vous souhaitez nous aider ?

- **Vous pouvez souscrire** un abonnement à notre revue ou l'offrir à quelqu'un. Pour CHF 20,- seulement par année, vous contribuerez à la diffusion de la culture antivivisectionniste/animaliste et à soutenir nos combats.
- **Vous pouvez nous demander** des copies gratuites de notre journal pour les distribuer.
- **Vous pouvez participer activement** à nos manifestations ou créer des groupes locaux dans votre région (contactez-nous pour des informations).
- **Vous pouvez acheter** nos livres et/ou nos gadgets.
- **Vous pouvez soutenir par** des dons nos projets de diffusion des méthodes scientifiques, de substitution pour les cours didactiques et d'autres domaines d'expérimentation.

Vos dons en faveur de l'ATRA peuvent être déduits des impôts !

■ Impôt fédéral direct :

Personnes physiques : les dons faits en faveur de l'ATRA sont déductibles si les prestations de l'année atteignent au moins 100.- francs et ne dépassent pas 20% du revenu imposable après déduction des charges déductibles (art. 33 lett. 1 LIFD).

Personnes juridiques : la déduction des dons à une organisation d'utilité publique exemptée d'impôt se limite à 20% du bénéfice net (art. 59 lett. c LIFD).

■ Impôts cantonaux et communaux :

les dons à une organisation d'utilité publique peuvent être déduits dans les limites déterminées par le droit cantonal (art. 9 cpv. 2 lett. I LAID).

Une attestation de don sera envoyée sur demande à partir d'un montant annuel égal ou supérieur à CHF 100.-

Testament en faveur des animaux

Le testament est un document qui permet d'établir la destination de ses biens après son décès.

Il y a trois moyens de faire un testament selon le code civil suisse :

- un testament **holographe**
- un testament **public** (QUI DOIT ÊTRE FAIT PAR UN NOTAIRE)
- un testament **verbal** (NE PEUT ÊTRE FAIT QU'EN CAS DE RISQUE DE MORT IMMINENTE ET QUAND IL EST IMPOSSIBLE DE FAIRE LE TESTAMENT SOUS UNE AUTRE FORME).

Le testament holographe est le plus courant car c'est le plus simple. Il suffit en effet de rédiger à la main sur papier blanc le titre « testament ». Puis vous énumérez les personnes ou les associations auxquelles vous souhaitez léguer une certaine somme ou des biens

Il est important de signer et de dater ce document. Aucune correction ne peut être faite (comme par exemple biffer une ligne et écrire un nouveau texte à la place). En cas d'erreur, il faut recommencer l'ensemble du texte.

Des témoins ou le recours à un notaire ne sont pas nécessaires.

Il suffit de déposer le document dans une banque, chez un notaire ou de le remettre à une personne de confiance qui, en cas de décès, veillera à faire publier le testament. Il est possible de s'informer dans votre commune pour savoir où remettre votre testament (cela varie d'un canton à l'autre).



Testament

exemple

Je, soussignée, Lara Bianchi, née le 10 décembre 1926, Originaire de Chiasso, domiciliée à Lugano, via Motta 10, déclare que ma dernière volonté est de léguer Fr. (montant en toutes lettres) en faveur des animaux (ou de la lutte contre la vivisection) à l'association ATRA ayant actuellement son siège à Lugano - président Max Molteni, compte courant postal Numéro 69-1810-7 ou : 1/3 de mes biens en faveur de...
Lugano, le 3 janvier 2018

Lara Bianchi : (signature)

Livres

VIVISECTION

- ___ HOLOCAUSTE (la vivisection aujourd'hui), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ CRIMES MEDICAUX (cobayes humains), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ NOUS SOMMES TOUS DES COBAYES, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 23.-
- ___ EXPERIMENTATION ANIMALE: POURQUOI ET COMMENT L'ABOLIR (l'escroquerie de la vivisection), du Dr. Vernon Coleman, CHF 12.-
- ___ TUER POUR POSSEDER (philosophie de la vivisection), du Prof. Bruno Fedi, CHF 8.50
- ___ L'EXPERIMENTATION ANIMALE (la vivisection dans les siècles), du Dr. Gennaro Ciaburri, CHF 13.-
- ___ MARCHANDS DE MORT (recherche spatiale et militaire), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ BEAUTE SANS CRUAUTE (cosmétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ LES LIAISONS DANGEREUSES (manipulations génétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- ___ TOXICITE LEGALE 1 (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, (disponible seulement en italien ou en allemand). Indiquez svp la langue (I ____ / A ____) CHF 8.50
- ___ TOXICITE LEGALE 2 (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50
- ___ TOXICITE LEGALE 3 (banque des tissus), du Dr. M. Tettamanti, CHF 25.-
- ___ SCIENCE SANS FRONTIERES (les médecins de la LIMAV, congrès de Zurich et de Lugano), CHF 16.-
- ___ POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE ET DES ANIMAUX (actes du congrès médical de Lausanne), CHF 9.-
- ___ POUR UNE MEDECINE À LA MESURE DE L'HOMME (actes du congrès médical LIMAV), CHF 9.-
- ___ LOBBY (vivisection et questions économiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ VIVISECTION : QUESTIONS ET REPONSES (brochure), CHF 6.-

MEDICAMENTS, THERAPIES NATURELLES

- ___ LE VEAU D'OR (guide des médicaments dangereux), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ LE TABOU DES VACCINATIONS (dommages des vaccins, prévention naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ LA MAFIA SANITAIRE (la mafia du cancer, thérapies naturelles), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ SIDA-STORY (origines du virus, fraudes, médecine naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- ___ APOCALYPSE EBOLA (histoire du virus Ebola), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ VACHE FOLLE (EBS, maladie de Creutzfeld-Jakob), de Milly Schär-Manzoli, CHF 6.50
- ___ NOTRE SANTE GRACE AUX ANIMAUX (Zoothérapie), du Prof. Francis Dessart, CHF 8.50
- ___ NATURE ET CAUSE DES MALADIES, du Dr. Jacqueline Bousquet, CHF 6.50
- ___ VACCINS: UNE AFFAIRE SORDIDE ?, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 5.-
- ___ MÉDECINE QUANTIQUE (brochure), de Wladimir Zhoukowsky et Agostino Gargioni, CHF 5.-
- ___ DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE (alimentation végétarienne), CHF 12.-

LITTÉRATURE

- ___ UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE (paix, écologie et protection animale), du Prof. Francis Dessart, CHF 12.-
- ___ ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE, du Prof. Francis Dessart, CHF 7.50
- ___ FALCO (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ LE CHOIX (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-

- ___ LA NUIT DE NOEL (conte), de Armando Rudi, CHF 5.-
- ___ PLAIDOYER POUR LA VIE (poèmes, articles et réflexions), de Aimée Guerin, CHF 23.-
- ___ LES ANIMAUX NE SONT PAS DES JOUETS (album à colorer pour enfants), CHF 8.-
- ___ UN PLONGEON DANS L'OCEAN (pour enfants), de Ursula Moghini, CHF 18.-
- ___ JE COLORIE MON LAPIN (livre à colorer pour enfants), CHF 8.-

Vidéos, DVD

- ___ L'ENFER DES LABORATOIRES (horreurs et dangers de la vivisection), CHF 12.-
- ___ LE MASSACRE DES INNOCENTS 1 (vivisection, corrida, fêtes populaires, fourrures, phoques, rhinocéros, éléphants, etc.), CHF 12.-
- ___ LE MASSACRE DES INNOCENTS 2 (vivisection, restaurants chinois, kangourous, otaries, transports d'animaux d'abattoir, cirques, zoos, manipulation génétique, etc.), CHF 12.-
- ___ LE MASSACRE DES INNOCENTS 3 (vivisection, greffes, chiens et chats massacrés pour commercialiser leurs peaux, couvertures de peaux de chats, ours, chasse au renard, opinion de médecins, etc.), CHF 12.-

Merchandising

- ___ CARTES DE VOEUX ATRA (7 cartes doubles en couleur), CHF 12.-
- ___ CARTES POSTALES ATRA en couleur, set 6 cartes sujets d'animaux, CHF 9.-
- ___ STYLO À BILLE BLEU « Abolition de la vivisection », CHF 1.50
- ___ AIMANT ATRA, CHF 5.-
- ___ SAC À PROVISIONS en coton naturel, CHF 9.-
- ___ COLLIER réglable avec bandana, cm 20x14, CHF 12.-
- ___ ECUELLE de VOYAGE, CHF 14.-
- ___ Sweat-shirt:
 - ___ Noir (Tailles: S - M - L - XL) CHF 52.-
 - ___ Rouge (Tailles: S - M - L) CHF 52.-
- ___ Coupe-vent:
 - ___ Bleu (Tailles: XS/S - M/L) CHF 35.-
 - ___ Orange (Tailles: XS/S - M/L) CHF 35.-
- ___ Bonnet, noir, CHF 24.-
- ___ Sac à dos, noir/argenté, CHF 42.-

Autocollants

- ___ Autocollants ATRA POUR ENVELOPPES, 30 autocollants, CHF 3.-
- ___ Autocollants ATRA LETTRES ALPHABET ET ANIMAL en couleur (la pièce, SVP indiquez la lettre !), CHF 3.-
- ___ Autocollants ATRA POUR VOITURE « Dog on board », CHF 3.-
- ___ Autocollants ATRA « Dog Welcome », CHF 5.-
- ___ Autocollants ATRA « Go Veg », CHF 3.-

Retrouvez notre catalogue
sur internet : www.atra.info



Talon de commande

Inscrivez votre commande sur la page du catalogue et envoyez-la avec le talon à: **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**

LIVRES VIDEO VHS MERCHANDISING AUTOCOLLANTS

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

L E S F R A I S D ' E N V O I S E R O N T A J O U T É S .

Abonnement à Orizzonti

Pour s'abonner à Orizzonti il suffit simplement de remplir ce coupon et de l'envoyer à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**
Prix de l'abonnement (4 numéros par an) CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-)

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

JE SOUHAITE m'abonner à Orizzonti et le recevoir en : ITALIEN FRANÇAIS ALLEMAND

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

Orizzonti partout et pour chacun !

Un abonnement à Orizzonti, un cadeau idéal ! Vous contribuerez ainsi à une propagande efficace en faveur des droits des animaux et offrirez un cadeau utile à vos amis.

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

J'OFFRE un abonnement à Orizzonti en : ITALIEN FRANÇAIS ALLEMAND **à :**

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO
G.A.B. 6900 LUGANO



Associazione svizzera per l'abolizione della vivisezione
Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche
Association suisse pour l'abolition de la vivisection

Merci
pour votre
soutien



SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULES ! • SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULES ! • SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULES ! • SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULES !